

Culture, tourisme, urbanisme, des avancées majeures

En septembre, nous avons arrêté le projet du nouveau Plan Local d'Urbanisme, ouvert le parcours historique et inauguré la projection numérique au cinéma Rex. Ces trois nouveautés sont significatives de la ville en marche.

Le PLU est le document de planification et d'organisation de la commune pour les années à venir. Il doit respecter la loi, inspiré par le Grenelle de l'environnement qui impose de limiter la consommation de l'espace agricole et donc de densifier le tissu bâti de la ville et des hameaux.

A Sées nous voulons préserver notre patrimoine agricole avec ses terres, le patrimoine paysager, les cours d'eau, les jardins, la verdure et les boisements autour de l'Orne en campagne et en ville.

Nous voulons préserver la qualité architecturale dans son ensemble et non seulement celle des monuments. Nous voulons conserver ce qui fait le style, le charme de notre ville qui jusque là n'a pas été trop défigurée. C'est une façon de préserver et organiser le développement de l'activité économique. Nous veillons à ce que Sées reste un pôle central et donc garde son attractivité commerciale et sa proposition de services. Cela prend encore plus d'importance à la veille de l'agrandissement de la Communauté de communes.

Nous venons d'ouvrir le circuit du parcours historique de la ville en libérant le passage entre la ruelle des Marais et le Cours des Fontaines. Il fait le lien entre les différents quartiers de la ville qui appartiennent à la même histoire.

Le parcours historique est une étape dans la valorisation du Sées du 21^{ème} siècle.

Ce parcours faisait partie des projets annoncés en 2008 par la majorité municipale élue. C'est une promesse tenue, c'est un rêve aujourd'hui réalisé et partagé. Il va permettre aux Sagiens d'abord et à tous les visiteurs de connaître la ville, par l'histoire de ses habitants et hommes célèbres, par l'histoire de ses Monuments et l'histoire de ses principaux sites et paysages. Financé à 60 % par des subventions européennes, nationales et régionales, ce parcours est un outil permanent indispensable pour la connaissance de la ville, pour sa promotion.

La mise en place de la projection numérique au cinéma municipal, une des premières installations du département, montre à la fois le dynamisme de l'association qui gère le cinéma et la réactivité de la municipalité pour soutenir cette offre culturelle. La municipalité avance l'intégralité des dépenses, mais ce projet est très bien subventionné. Sur les 95 000 € du projet il restera à terme 10 000 € à la charge de la commune.

Plus la ville lance de projets, plus ses partenariats sont efficaces, plus ses capacités financières sont décuplées et plus la ville accroît son rayonnement. Chaque mois, la ville avance.

Francis BOUQUEREL
Maire de Sées



Le Teatro Commedia dell'Arte

Mercredi 5 octobre, 14h30
Masques et personnages

Mercredi 5 octobre, 19h
Apéritif surprise

Jeudi 6 octobre, 20h
Chants d'Italie

Vendredi 7 octobre, 20h
Spectacle burlesque

Chapiteau Cour nord du Palais d'Argentré
GRATUIT - Voir page 6



MAIRIE DE SÉES
Place du Général de
Gaulle
61500 - SÉES
Tél. : 02 33 81 79 70
Fax : 02 33 28 18 13
mairie@sees.fr



Vie Sagienne



Journées du patrimoine

Un programme varié d'animations a permis d'avoir une très bonne fréquentation de la ville malgré une météo capricieuse. Prologue au mondial percheron, histoire de la chanson française, concert de l'Alliance musicale, ouvertures exceptionnelles de la Motte, de la roue de levage et de l'abbaye St Martin... ces ateliers de patrimoine font venir des touristes de toute la Basse-Normandie.



Seconde tranche des travaux rue Saint Martin

Après plusieurs mois de terrassement des réseaux humides (eau et assainissement), les travaux reprennent rue Saint Martin, principalement autour des réseaux secs (électricité et téléphone) et de la voirie. Le calendrier prévoit une fin des travaux en juin 2012, y compris l'extension des réseaux vers le futur ITEP.



Ramassage des pommes de terre

La récolte de pommes de terre au profit de la banque alimentaire a permis de mobiliser les bénéficiaires pour une journée conviviale. Malgré un faible rendement dû aux conditions climatiques très particulières cette année, l'idée d'un jardinage collectif demeure vivace pour l'an prochain dans le cadre de l'année des jardins.



L'aménagement du lotissement de la Luzerne

Le lotissement de la Luzerne comporte seize parcelles pour des maisons individuelles, dont treize sont déjà réservées et douze logements collectifs qui seront construits par le Logis Familial en basse consommation.

Les travaux d'aménagement consistent à faire la voirie, les réseaux (eau, assainissement, électricité, téléphone) et l'environnement paysager. Ces travaux seront terminés en décembre 2011.

Les personnes qui souhaitent construire peuvent dès à présent déposer leur demande de permis avant même le bornage du terrain car l'administration demande trois mois d'instruction du dossier.

Ce lotissement aura la particularité de délimiter la frange urbaine par un chemin de promenade. Premier lotissement de l'Orne à prévoir des jardins familiaux au milieu des maisons, le lotissement de la Luzerne se situe dans l'esprit des nouvelles lois sur l'environnement : il comporte le minimum de surfaces imperméables (les routes), la gestion des eaux de pluie en surface, les trottoirs en sable stabilisé, le stationnement sur des revêtements semi-végétalisés, un cheminement piéton tout autour du quartier, une priorité donnée aux essences végétales locales et aux matériaux comme le bois et le fer, et la création d'une place plantée et d'un verger pour constituer un lieu de convivialité.

Basé sur la mixité sociale dans un environnement paysager de qualité, la Luzerne préfigure un éco-quartier qui réussit à économiser l'espace agricole tout en offrant un cadre de vie agréable aux habitants comme aux promeneurs.

Pour toute information sur la commercialisation des parcelles, contactez l'office notarial de Sées : 02.33.27.95.22



Maisons fleuries 2011

Remise des prix **mercredi 19 octobre à 18h - Salle d'honneur de la Mairie**



1^{ère} catégorie – Maison avec jardin très visible de la rue

- 1^{er} prix : M et Mme JOANNET – 6 rue Belle Meunière
- 2^{ème} prix : Mme SOREL – rue des Fausses Portes
- 3^{ème} prix : Mme YVARD – 5 rue Abbé Pierre
- 4^{ème} Prix : M et Mme RAPICAULT – le Moulin du Val
- 5^{ème} prix : M et Mme LAROC – 12 rue du Jardin
- 5^{ème} prix ex-aequo : M et Mme HERAUL - Sévilly
- 5^{ème} prix ex-aequo : Mme DA SILVA – route de Boitron

2^{ème} catégorie – Maison avec balcon ou terrasse visible de la rue

- 1^{er} prix : Mme BERNARD – rue de la Sente aux Bœufs
- 2^{ème} prix : M et Mme GIRARD Claude – 20 rue de la Renaissance
- 2^{ème} prix ex-aequo : M et Mme GUITTET – 2 rue de l'Octroi
- 4^{ème} prix : M et Mme GERARD Gaston – 3 rue de Tonisvorst
- 5^{ème} prix : M et Mme GUESDON, 29bis rue d'Argentré
- 5^{ème} prix ex-aequo : Mme FARINA – rue de Verdun

3^{ème} catégorie – Maison avec fenêtre ou mur fleuri

- 1^{er} prix : Mme TONNELIER Christine – 67 rue Saint Martin
- 2^{ème} prix : Mme LEROI Marcel – rue Amesland
- 3^{ème} prix : Mme VIEILLARD – 29 place des Halles
- 4^{ème} prix : Mme PIAUD – 28 place des Halles

- 5^{ème} prix : M LASCAUT Benoit – 24 rue du cours
- 5^{ème} prix ex-aequo : Mme BIDAULT – 22 place des Halles

4^{ème} catégorie – Bâtiments publics

- 1^{er} prix – Communauté de La Providence
- 2^{ème} prix – Hôpital
- 3^{ème} prix - Evêché

5^{ème} catégorie – Hôtel restaurant

- 1^{er} prix : Le Dauphin – Place des Halles
- 2^{ème} prix – Les 3 Forêts

6^{ème} catégorie – Corps de ferme

- 1^{er} prix : Haras de la Hunière
- 2^{ème} prix : M et Mme LOUVEL Denis – Giberville

Prix spécial commerces :

- 1^{er} prix : M et Mme MORICE (chambres d'hôtes) rue Hommey
- 2^{ème} prix : Epicerie l'EPI – Place des Halles





Le Parcours Historique de Sées

Depuis le 15 septembre 2011, la passerelle sur l'Orne au niveau de la promenade des pêcheurs permet de passer du Cours des Fontaines aux jardins familiaux. Le promeneur peut franchir l'Orne à l'est et à l'ouest de la ville, retrouvant le rôle structurant de l'eau dans l'histoire urbaine de Sées, ville construite sur un gué. Ce passage permettait autrefois d'aller de la ville commerçante à la campagne pour rejoindre les hameaux. Aujourd'hui, les anciens marécages sont aménagés de façon à expliquer l'importance des zones humides. Ce pré sauvage nous parle de la diversité de la nature, de la qualité de l'eau, de l'importance des jardins dans la ville.

Le pré humide, originalité du parcours

Le pré est découpé en trois parties bien distinctes qui permettent de mieux comprendre comment vit une zone humide.

- **Une aire sauvage**, derrière les peupliers, permet à la nature d'exprimer sa diversité. C'est la partie la plus basse du terrain, la seule où l'on trouve des roseaux. La végétation sera pâturée tous les trois ans environ de façon à assurer son renouvellement : un chemin étroit sera fauché pour permettre la promenade au milieu des enchevêtrements herbacés. Une passerelle très simple permet de franchir une noue riche en végétation aquatique.

- **La partie centrale**, avec le platelage, la mare et la cabane, permet de découvrir plus précisément la végétation caractéristique des milieux inondables : la reine-des-prés, l'angélique des bois, le cirse des marais, la consoude officinale, les carex, les iris... On se promènera au milieu d'herbes hautes qui sont pour l'instant assez timides car le sol a été raclé afin de retirer les remblais apportés au fil des générations. Les saules têtards et les aulnes bordent l'Orne et la mare. Ils offrent une protection à une plante rare : une petite fougère, « ophioglossum vulgatum » appelée communément Langue de serpent. Elle fleurit de mai à juillet et a la particularité de posséder le plus grand nombre de chromosomes connu parmi tous les organismes vivants avec un total de 1260 (alors que l'homme n'en a que 46). Cette partie restera sauvage afin d'exprimer la biodiversité propre aux zones humides.

- **La partie haute** est aménagée en jardin d'agrément, avec un verger de variétés locales de pommes, prunes, poires et cerises. Des jeux pour enfants en acacia restent dans l'esprit rustique du lieu et les promeneurs peuvent suivre les méandres de l'Orne. L'herbe est coupée dans ce jardin afin que les enfants puissent jouer : ce sera la seule partie entretenue par les jardiniers. Et si la consoude se mêle aux graminées dans les pelouses, ce n'est pas grave : ses grosses racines fonctionnent comme des pompes à nutriments, c'est l'engrais vert préféré des jardiniers. Plante médicinale depuis l'antiquité, son nom français provient des capacités de cette plante à accélérer la consolidation des fractures.

Les haies bocagères de ce secteur tirent leur beauté de leur diversité : prunelles, aubépines, mures, épine noire... les fleurs et les fruits sont colorés au fil des saisons et fournissent tartes et confitures.

Au cours de l'année des jardins et du patrimoine naturel, qui aura lieu à Sées en 2012, la biodiversité sera illustrée par le pré humide qui accueillera des expositions sous la cabane. Conférences et ateliers permettront de mieux comprendre l'intérêt écologique de ces espaces de rencontre entre l'eau et la nature. Second jardin public après le jardin d'Argentré ouvert en mai dernier, le pré humide illustre aussi la diversité des langages végétaux, tantôt librement sauvages, tantôt rigoureusement géométriques.



Qu'est-ce qu'une zone humide ?

C'est un espace qui peut être brièvement inondé et qui a la particularité d'abriter une grande diversité de flore et de faune. Les passereaux y nichent, les pollinisateurs s'y arrêtent à cause de la grande diversité de fleurs, les plantes se développent à foison, l'eau constitue l'habitat préférentiel de nombres d'insectes, batraciens, crustacés, petits mammifères....

Impropre à la production agricole, les deux tiers des zones humides de France ont disparu au cours du XXème siècle. C'est la raison pour laquelle, depuis les années soixante-dix, les politiques nationales et internationales tentent d'endiguer le phénomène. La loi sur le développement des territoires ruraux de 2005 considère que les zones humides sont des espaces d'intérêt général car elles ont une valeur touristique, écologique, paysagère et cynégétique particulière. De plus, elles améliorent la qualité des eaux superficielles et créent des zones-tampons en cas d'inondations. Elles doivent être identifiées et préservées dans les Plans Locaux d'Urbanisme.



De nombreux partenariats pour une réalisation de qualité

Le parcours historique de la ville de Sées a été ouvert pour permettre aux Sagiens et aux touristes de se retrouver dans une promenade où les jardins dialoguent avec les monuments. Les principaux sites sont expliqués sur des panneaux en forme de médaillons et le visiteur est guidé par des clous en bronze sur le chemin. Une brochure complètera bientôt cette promenade. Outre le pré humide et la place du Vivier, d'autres aménagements sont prévus afin d'augmenter l'attractivité touristique de la ville. Cette première phase d'aménagements a coûté 365 000 euros financés à plus de 60 % par des fonds européens, nationaux et régionaux. Le Parc Naturel Régional Normandie-Maine est un partenaire technique privilégié afin de promouvoir un circuit de tourisme durable, avec l'idée d'apporter une identité originale à l'ensemble du territoire.

La mise en place d'un tel aménagement est le résultat d'une action collective où chaque partenaire est indispensable : outre les financeurs, le maître d'oeuvre conçoit, dessine et suit les travaux (Th. Leverrier, paysagiste de Bayeux et B. Flin, architecte de Deauville). Les six entreprises retenues (voir bulletin de février 2011) ont réalisé un travail de grande qualité. La municipalité a apporté la connaissance de la ville pour les textes et Jean-Pascal Foucher, directeur des Archives départementales, a recherché toute la richesse iconographique disponible. Zacharie Pacey a conçu et réalisé la maquette des panneaux. Les riverains ont accepté la pose des panneaux sur leurs murs, les voisins ont à cœur de surveiller ces nouveaux espaces et les usagers sont heureux de le garder propre.



Le Grenelle de l'environnement

Nous parlons souvent du Grenelle de l'environnement, notamment depuis la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Sées. Il s'agit de grandes rencontres entre politiques, scientifiques et associations qui ont eu lieu en 2007 (Grenelle 1) et en 2009 (Grenelle 2) et qui ont abouti à la définition de Schémas régionaux de cohérence écologique. Ces directives doivent s'inscrire dans les PLU de façon à protéger la biodiversité et les ressources en eau tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant l'efficacité énergétique du bâti et des transports. La constitution de trames vertes (continuité végétale) et bleues (cycle de l'eau) est à la base des obligations réglementaires issues du Grenelle 2. Elles imposent notamment la protection stricte de toutes les zones humides et la constitution de maillages écologiques dans l'aménagement du territoire. Les corridors écologiques créés dans le PLU qui a été arrêté le 14 septembre sont issus de cette réflexion.



Sortir à Sées

Du grand spectacle à l'italienne avec le Theatro

Du 5 au 7 octobre, la troupe de commedia dell'arte Le Theatro plante son chapiteau à Sées. Avec en perspective, rire, musique et chaleur de l'Italie.

Spectacles gratuits pour tous offerts par la Ville de Sées en collaboration avec l'Office Départemental de la Culture. Cour nord du Palais d'Argentré derrière la cathédrale

Mercredi 5 octobre, de 14h30 à 16h30,
Présentation de l'univers de la comédie italienne, ses personnages, leurs masques et leurs costumes, avec initiation aux arts de la scène pour les plus jeunes.

Mercredi 5 octobre 19h,
Apéritif surprise organisé par le Théâtre en partenariat avec l'école de musique et l'atelier théâtral Cadence.

Judi 6 octobre 20h :
Concert de chants italiens «Musica»

Vendredi 7 octobre 20h :
Grand spectacle burlesque «Varieta»



Les comédiens sont venus annoncer leurs spectacles dans les écoles. Les classes auront en journée des séances spécifiques sous chapiteau.

Conférence Que deviennent nos déchets une fois triés ?

Lundi 10 octobre 20h
Amphithéâtre du Lycée Agricole

Animée par Héléna Château,
ambassadrice de tri du SMIRTOM (syndicat mixte
d'ordures ménagères auquel la ville de Sées est
adhérente)

Conférence organisée par l'association d'insertion
La Boîte aux Lettres, dans le cadre de son projet « A
Sées, on trie... et après ? »

Un jeu pédagogique et un quizz sur le tri seront
offerts à tous les participants à la conférence.

*Renseignements : La Boîte aux Lettres,
route d'Essay, SEES. Tél. 02.33.26.07.24*



Préparation de l'année des Jardins et du Patrimoine Naturel Rencontre avec Elisabeth Piquet, illustratrice

Judi 20 octobre, 18h30, Salle d'honneur de l'Hôtel de ville

Elisabeth Piquet, artiste peintre illustratrice, a été choisie parmi dix-sept autres candidats pour être accueillie à Sées entre le 5 mars et le 5 juin 2012 pour une résidence d'auteur dans le cadre de l'année des jardins et du patrimoine naturel qui aura lieu à Sées en 2012.

Le principe d'une résidence pour un artiste consiste à être accueilli dans une structure et à lui consacrer un tiers de son temps. Ainsi, Elisabeth Piquet fera des animations autour du patrimoine naturel dans les écoles, associations ou institutions qui le souhaitent, dans un souci de lien intergénérationnel.

Pour présenter son travail et rencontrer ses futurs partenaires, Elisabeth Piquet quittera la Bretagne pour venir à Sées, ville dont elle a déjà apprécié le patrimoine naturel et architectural.

En collaboration avec l'Oiseau-Lyre



Soirée projection « corsos fleuris »

Vendredi 21 octobre, 20h30, Chapelle Canoniale

Pour retrouver l'atmosphère des chars fleuris et des rues décorées, des vidéos des fêtes du printemps de 1977 à 1982 sont proposées sur grand écran, ainsi que le film tourné à Sées en 1995 « La première séance ».



Hommages

PIERRE COMTE nous a quittés le 1^{er} septembre. Originaire de la région lyonnaise il est venu travailler à Sées après la guerre dans l'entreprise Paysant. Marié à Françoise Paysant en 1951, il a fondé l'entreprise emblématique sagienne SO.GE.TRA. et SO.GE.CO à La Flèche. Il a été président régional et administrateur national du syndicat des entrepreneurs de réseaux et centrales électriques, membre du Conseil économique et social de Caen et du Conseil des prud'hommes d'Alençon, administrateur du Comité d'expansion du département de l'Orne. Pendant ses années de présidence de l'aéroclub d'Alençon, il a consolidé et allongé la piste du terrain d'aviation.

De 1995 à 2001 il a été conseiller municipal. Nous rendons hommage à un acteur économique important de la ville, à un homme fidèle dans ses engagements, fin observateur de la vie locale.

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse.

Les personnes fréquentant le jumelage avec Tönisvorst se souviennent de **BERNY KÖFFERS**, distingué et discret, connu sous le diminutif de « Berny ». Malade depuis quelque temps, il est décédé début août. Habitant Saint Tönis depuis plus de 50 ans, il a rendu de très grands services notamment au niveau municipal et pastoral. Il fut membre du comité de jumelage dès sa création puis président de 1985 à 2000. Des membres du comité de Sées ont assisté à la cérémonie d'adieu afin de lui rendre un dernier hommage et assurer son épouse Ingrid de toute la sympathie des Sagiens qui les ont connus.

Association familiale de Sées

Dépôt et vente de vêtements adultes et enfants, à petits prix, le samedi de 9h30 à 12h30, au local 26 rue Conté.

Amicale des Hospitaliers

Organise un loto samedi 8 octobre à 20h au foyer municipal. Ouverture des portes à 19h. Nombreux lots à gagner.

Club de l'amitié (Aînés ruraux)

Rencontre tous les mardis à 13h30 au foyer municipal : jeux de société et goûter.

Jeu 6 octobre, 14h, au centre polyvalent : vélo et marche.

Vendredi 7 : marche à La Chapelle Près Sées avec goûter à Neauphe

Samedi 8 : repas pétanque.

Mardi 11 : thé dansant.

Jeu 20 : finale départementale de dictée.

Samedi 22 : concours de cartes au centre polyvalent.

Vendredi 28 : cinéma.

Renseignements : Roland Douet 02 33 27 91 39.

Hôpital de Sées

Le site Internet de l'Hôpital de Sées est en ligne. Il donne des informations sur l'organisation, le fonctionnement et les activités. L'équipe de l'hôpital souhaite développer l'accueil sous toutes ses formes afin de faciliter les séjours des patients et des résidents et moderniser l'établissement pour offrir des soins de qualité. www.ch-sees.fr

Inscriptions au marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu les 9 et 10 décembre prochains.

Dimanche 11 décembre de 10h à 17h, le comité d'organisation de la foire aux dindes prévoit une bourse aux jouets et décors de Noël ouverte à tous dans les anciennes Halles. Stand gratuit.

Inscriptions **avant le 31 octobre** à l'office de tourisme, place du Général de Gaulle.

Tél. 02 33 28 74 79 - tourisme@sees.fr

Etat civil

Naissances

Née à Alençon : Liz Pasquier

Mariages

* Jérémy **Bouillet-Le Liboux**, menuisier, La Grande Rimonaie, Marans (Maine et Loire), et Aurélie **Morzel**, vendeuse, Le Plessis, Sées.

* David **Heroux**, adjoint principal au patrimoine, et Sandra **Chapron**, aide-soignante, 19 rue Maurice Colin, Sées.

* Vincent **Berthelot**, pilote de chasse, 18 rue Louis Pasteur, Landerneau (Finistère), et Véronique **Montero**, chef de projet, 3 rue des Aubépines, Sées.

* Reynald **Cormier**, enseignant, et Stéphanie **Audrain-Clouet**, responsable d'exploitation de lycée agricole, route d'Essay, Sées.

* Hervé **Gouenard**, programmeur informatique, 8 allée des Mineurs, Fontenay Le Marmion (Calvados) et Marie-Laure **Bouthors**, inspecteur du recouvrement, 3 résidence du Parc Marigny, Sées.

Décès

Marcel **Lecoq**, 86 ans - Marie-Louise **Quétier** veuve **Hamard**, 83 ans - Roger **Lalande**, 73 ans

- Bernard **Dalinet**, 83 ans - Marie **Duclos**, 91 ans

- Renée **Birée** veuve **Corbin**, 95 ans - Jacques

Comte, 82 ans - Jacqueline **Leblond** épouse

Noël, 88 ans - Marcel **Davoust**, 54 ans - Reine

Aury veuve **Chanteloup**, 91 ans - Jeanne **Pinel**

veuve **Albrecht**, 98 ans - Solange **Laudrin** veuve

Reaux, 84 ans.

Tribune de l'opposition

Se donner les moyens de résister

Avec bonheur, nous apprenons la création d'une section syndicale au sein du personnel de la mairie de Sées.

Dans différents articles des mois passés, nous ne pensions pas être si près de la réalité avec affolement général au sein de la municipalité, allant même jusqu'à vouloir nous faire taire par certaines intimidations...

Les personnels ne supportent visiblement plus le dictat d'une municipalité dépassée. Ils subissent tout au long de l'année par des petites phrases, des sous-entendus, des attitudes sournoises la façon insidieuse de travailler de notre municipalité.

Signe de vitalité et d'émancipation, la création de cette section syndicale a rencontré un vif succès auprès des personnels et nous saluons le courage de tous ces gens.

Porteuse d'obligation de dialogue, cette mise en place est tournée vers l'avenir.

Pour toute municipalité soucieuse des relations avec les personnels territoriaux, ce sera un outil précieux dans le fonctionnement des instances paritaires. Pour toute la population, une ambiance sereine au sein des personnels est le gage du souci de servir au mieux.

Les Conseillers municipaux
« Sées Ensemble Maintenant »

Recensement militaire

Les jeunes nés en octobre, novembre et décembre 1995 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 30 décembre 2011, munis du livret de famille des parents. L'attestation de recensement qui leur est remise est nécessaire pour les examens, les concours et le permis de conduire.

Déchetterie de Sées

Il est rappelé aux usagers qu'il est interdit de déposer des sacs d'ordures ménagères devant la grille de la déchetterie, ainsi qu'aux abords des conteneurs situés sur la commune.

Pharmacies de garde

Week-end du samedi 19h au lundi 9h

Octobre

1 - 2 : Hamel (*Gacé*) 02 33 35 52 16

8 - 9 : République (*Sées*) 02 33 27 80 59

15 - 16 : Leliepault (*Sées*) 02 33 27 80 54

22 - 23 : Royer (*Le Merlerault*) 02 33 35 42 86

29 - 30 : Potdevin (*Nonant le pin*) 02 33 39 94 10

Date du prochain dépôt des articles :

15 Octobre

mairie@sees.fr



Octobre

Du 5 au 11

UN HEUREUX ÉVÉNEMENT



Mercredi : 20h30
Vendredi : 20h30
Samedi : 20h30
Dimanche : 17h
Mardi : 20h30

Réalisé par Rémi Bezançon - 1h50
Avec Louise Bourgoin, Pio Marmai, Josiane Balasko
«Elle m'a poussée dans mes retranchements, m'a fait dépasser toutes mes limites, m'a confrontée à l'absolu...

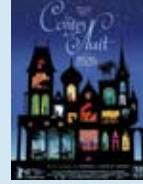
PRÉSUMÉ COUPABLE



Judi : 20h30
Samedi : 17h
Dimanche : 20h30
Lundi : 20h30

Réalisé par Vincent Garenq - 1h42
Avec Philippe Torreton, Noémie Lvovska
Le film raconte le calvaire d'Alain Marécaux - «l'huissier» de l'affaire d'Outreau - arrêté en 2001 ainsi que sa femme et 12 autres personnes pour d'horribles actes...

LES CONTES DE LA NUIT



Mercredi : 14h30
Samedi : 14h30
Dimanche : 14h30

Réalisé par Michel Ocelot - 1h24
Film d'animation pour enfants à partir de 3 ans - par le créateur de KIRIKOU
Tous les soirs, une fille, un garçon et un vieux technicien se retrouvent dans un petit cinéma qui semble abandonné...

Du 12 au 18

TU SERAS MON FILS



Jeu : 20h30
Dim : 17h
Lun : 20h30

Réalisé par Gilles Legrand - 1h42
Avec Niels Arestrup, Lorànt Deutsch, Patrick Chesnais
On ne choisit ni ses parents, ni ses enfants ! Paul de Marseille, propriétaire d'un prestigieux vignoble à Saint Emilion a un fils...

LES HOMMES LIBRES



Mer : 20h30
Ven : 20h30
Sam : 20h30
Dim : 20h30
Mar : 20h30

Réalisé par Ismael Ferroukhi - 1h39. Avec Tahar Rahim, Michael Lonsdale
1942, Paris est occupée par les Allemands. Younes, un jeune émigré algérien vit du marché noir...

NICOSTRATOS LE PÉLICAN



Mer : 14h30
Dim : 14h30

Réalisé par Olivier Horlait - 1h35
Avec Emir Kusturica, Thibault Le Guellec, François-Xavier Demaison
Yannis a 14 ans et vit sur une petite île grecque qui a su demeurer sauvage...

LOIN D'ELLE



Ciné-débat
Sam : 14h30
En partenariat avec l'hôpital de Sées.

Réalisé par Sarah Polley - 1h45. Avec Julie Christie, Gordon Pinsent
Thème : LA MALADIE D'ALZHEIMER.
Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles.

Du 19 au 25

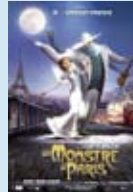
ET MAINTENANT ON VA OÙ ?



Mer : 20h30
Sam : 20h30
Dim : 17h
Mar : 20h30

Réalisé par Nadine Labaki - 1h50
Avec Nadine Labaki, Claude Msawbaa
Chrétiennes et musulmanes vivent le même deuil, conséquence d'une guerre inutile...

UN MONSTRE À PARIS



Mer : 16h (3D)
Ven : 20h30 (3D)
Sam : 14h30 (3D)
Dim : 14h30
Lun : 14h30
Mar : 14h30 (3D)

Film d'animation réalisé par Eric Bergeron - 1h30
Dans le Paris inondé de 1910, un monstre sème la panique. Il est traqué sans relâche par le redoutable préfet Maynott...

ORANGE MÉCANIQUE (vo)



Sam : 17h
Dim : 20h30
Lun : 20h30

Réalisé par Stanley Kubrick - 2h16
Avec Malcolm McDowell, Patrick Magee, John Clive
Au XXI^{ème} siècle, un chef de bande sème la terreur...

TOUMAST



Les Afrikales
Ciné-débat
Jeu : 20h30

Réalisé par Dominique Margot - 1h29
Toumast retrace une partie de l'histoire contemporaine des Touaregs, faite de souffrances, de voyages et d'espoir...

Du 26 au 1^{er}

L'ATELIER ENCHANTÉ



Ciné Filou Goûter
Mer : 14h30
Sam : 14h30
Dim : 14h30

Réalisé par Hermína Týrlova - 1h
Film d'animation pour enfants à partir de 3 ans
5 petites aventures, tendres et joyeuses pour nos plus jeunes spectateurs...

REAL STEEL



Mer : 20h30
Jeu : 14h30
Ven : 20h30
Sam : 16h
Dim : 20h30
Lun : 14h30

Réalisé par Shawn Levy - 2h07
Avec Hugh Jackman, Evangeline Lilly
Dans un futur proche, la boxe a évolué pour devenir un sport high-tech. Charlie Kenton, un ancien boxeur tente de revenir...

THE ARTIST



Mer : 17h
Ciné des aînés
Ven : 14h
Sam : 20h30
Dim : 16h
Lun : 20h30

Réalisé par Michel Hazanavicius - 1h40. Avec Jean Dujardin, prix d'interprétation masculine Cannes 2011
Hollywood 1927. George Valentin est une vedette du cinéma muet à qui tout sourit...

L'EXPÉRIENCE AFRICAINE



Les Afrikales
Ciné-débat
Jeu : 20h30

Réalisé par Laurent Chevallier - 1h25
Au collège de Marciac, certains élèves ont choisi l'option-jazz dont l'objectif n'est pas forcément d'en faire des musiciens professionnels...